



Rezé à Gauche Toute condamne le recours à l'article 49.3 décidé par le Gouvernement pour faire passer en force sa réforme sur les retraites.

Alors que celle-ci est rejetée majoritairement par l'opinion publique et que des grèves et des manifestations s'y opposent depuis 3 mois, le Gouvernement bloque ainsi les propositions d'amendements des députés de l'opposition à l'Assemblée, refusant ainsi le débat avec les parlementaires.

Les pratiques successives et autoritaires de ce gouvernement, comme le passage en force par ordonnances, notamment celles sur le Droit du Travail, et aujourd'hui le "49.3", sont scandaleuses.

RAGT s'associe à l'appel intersyndical départemental à un rassemblement devant la préfecture de Nantes le lundi 2 mars à 18h.